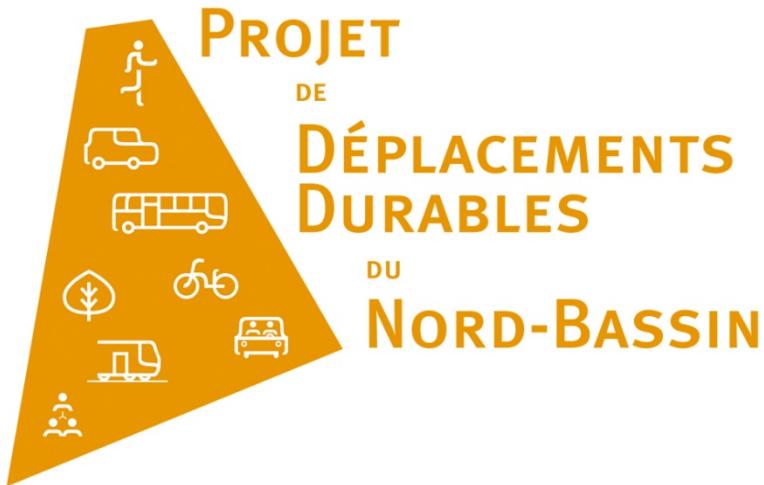


Mardi 15 mai 2018 - Biganos

PROJET DE DÉPLACEMENTS DURABLES DU NORD BASSIN

RÉUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE





INTRODUCTION

Bruno LAFON, *Maire de Biganos, Président de la COBAN*

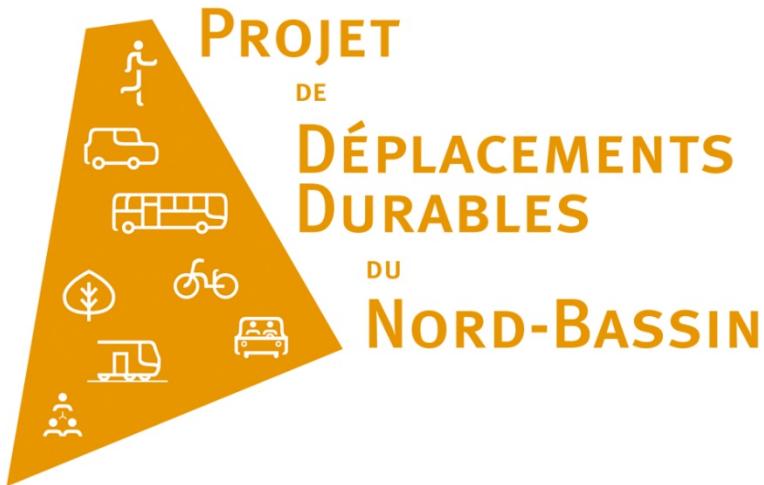
Alain RENARD, *Vice-Président du Département*

ORDRE DU JOUR

- 1) Présentation de la concertation préalable
- 2) Présentation du projet de déplacements durables du nord Bassin et des 3 scénarios proposés à la concertation
- 3) Échanges (1h00) et conclusion

Réunion publique – mardi 15 mai 2018





INTERVENTION – LE RÔLE DU GARANT

Hélène SARRIQUET, *Garante de la concertation préalable nommée par la Commission nationale du débat public*

UNE CONCERTATION AVEC UN GARANT

- Etymologie de la concertation: **action de plusieurs personnes pour s'accorder en vue d'un projet commun**
- Participation du public au processus décisionnel
- Démarche mondiale:
 - * 1982 charte mondiale de la Nature
 - * 1992 convention de Rio
 - * 1998 convention d'Aarhus
- L'expérience montre que **les procédures participatives les plus formalisées nécessitent l'intervention d'un tiers extérieur aux parties prenantes pour garantir leur bon déroulement et les rendre efficaces.**
- Désignation du 6 septembre 2017 de la CNDP, à la demande du **Conseil départemental de la Gironde :**
 - La garante titulaire : Hélène Sarriquet
 - L'appui de Jean-Marc Rebière

LA CNDP: VECTEUR DE LA CONCERTATION

- Crée en 1995 par la loi relative au renforcement de la protection de l'environnement-Barnier, devenue Autorité Indépendante en 2002 avec la loi sur la démocratie de proximité, la CNDP est présidée depuis mars 2018 par Mme Chantal Jouanno.
- **Sa mission:** veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets (aménagements, équipements ou opérations) ayant des impacts significatifs sur l'environnement.
- **L'objectif est d'informer les citoyens, de favoriser la participation du public aux décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement et de faire en sorte que leur point de vue soit pris en compte dans le processus de décision.**

LE GARANT, ACTEUR ACTIF DU PROCESSUS DE CONCERTATION

- Personnage incontournable de la concertation, le garant veille notamment au bon déroulement de celle-ci.
- Sa mission concerne les modalités de la concertation, jamais le projet. Il n'est pas là pour valider tel ou tel scénario, ni pour prendre partie.
- Il ne se substitue pas au Maître d'Ouvrage pour faire accepter son projet.
- Il travaille en confiance avec la personne publique responsable de la concertation, afin de permettre d'adapter au mieux les dispositifs d'information et de participation des citoyens:
 - AVANT: c'est le travail de préparation de la concertation
 - PENDANT: déroulement de la concertation
 - APRES: c'est la phase de la restitution

LES 4 MISSIONS FONDAMENTALES

- Il est garant:

AVANT

- 1) de la qualité, de l'intelligence, de la sincérité des informations, et de l'adéquation des outils et supports de décisions: phase de pré-concertation avec les acteurs publics et associatifs d'octobre 2017 à janvier 2018, dossier de concertation...
- 2) des modalités de participation du public : définition du calendrier (1 mois et demi), méthodes et outils de participation (4 pages en boîte aux lettres, exposition, affiches...) permettant la participation continue de tous les publics concernés (réunions publiques, ateliers participatifs ouverts, ateliers ciblés...),
soit 15 temps d'échanges prévus pour le projet de déplacements durables du nord Bassin

LES 4 MISSIONS FONDAMENTALES

PENDANT

- 3) des caractéristiques et de la pertinence des outils d'expression du public**
(pour poser des questions et formuler des observations ou des propositions alternatives): registres dans chacune des 8 communes et pendant les réunions publiques, site gironde.fr...
- 4) de la qualité d'écoute du porteur de projet et des réponses apportées aux questions posées par le public.**

Ce sont les fonctions d'observation, de rappel du cadre et, si besoin est, de recours.

La garante veille à ce que le public soit bien informé.

LE GARANT : UN ACTEUR PERMANENT

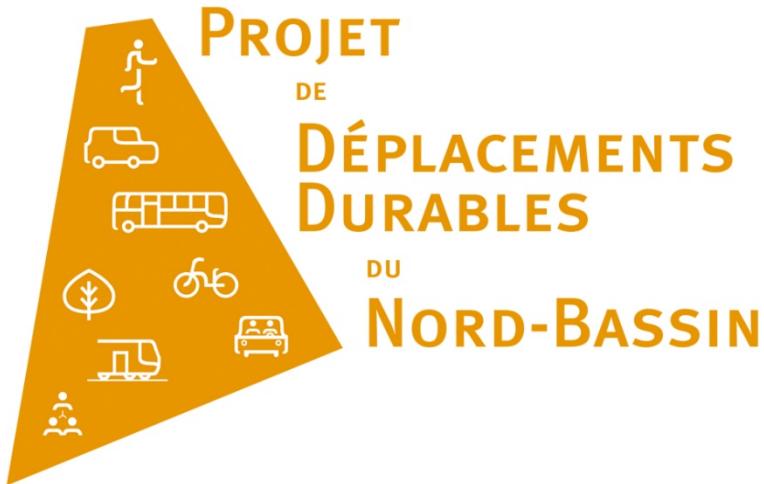
APRES: c'est la fonction de rendre compte

- **À l'issue de la concertation, la garante rédige un bilan de la concertation préalable** qui retrace les différents temps et les conditions de déroulement de la concertation, évaluant la concertation sur la manière dont elle a été menée, non sur le contenu des scénarios.
- Le rapport de la garante répond à 4 questions:
 - le public a-t-il été suffisamment informé?
 - a-t-il pu s'exprimer?
 - a-t-il obtenu les réponses à ses questions?
 - la concertation a-t-elle permis de mettre en exergue des points de convergence et de divergence?

LES ENGAGEMENTS DU GARANT

RESPECTER:

- **les principes d'une démarche de concertation :**
 - argumentation et transparence
- **et les valeurs propres à sa fonction :**
 - neutralité, indépendance et réserve
 - égalité de traitement
- **Dans l'exercice des fonctions, appui et soutien de Jean Marc Rebière et de la CNDP.**
- **Demande, si besoin est, d'expertises complémentaires.**



PRÉSENTATION DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Renaud DUPUY, *Directeur de NEORAMA*

LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Du 14 mai au 30 juin 2018, la concertation préalable vise à :

- **informer le public** sur les données du projet
- **recueillir les observations** qu'il suscite
- **faire émerger des propositions** pour l'enrichir

Elle doit permettre :

- 1) d'informer sur le projet** (objectifs et caractéristiques, avancée des études, scénarios soumis à la concertation)
- 2) d'organiser le partage d'informations et l'écoute des avis exprimés**
- 3) de recueillir, tout au long des études, des avis sur l'opportunité du projet**, ses enjeux socio-économiques, ses impacts sur l'environnement et l'aménagement du territoire
- 4) d'associer le public** à l'élaboration du projet
- 5) de débattre sur les modalités d'information et de participation du public** à l'issue de la concertation préalable
- 6) de faire connaître les décisions prises sur le projet** afin de favoriser la participation des acteurs et du public

Réunion publique – mardi 15 mai 2018



LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

- **15 temps de concertation seront organisés du 14 mai au 30 juin** pour permettre à chacun de s'informer, s'exprimer et participer à l'élaboration du projet.
- **2 réunions publiques d'ouverture** pour poser le cadre de la concertation préalable.
 - **Information et expression du public** sur le projet et les modalités de concertation.
 - Elles sont prévues sur le même format (2h) :
 - Un temps de **présentation du projet, des scénarios et des modalités de la concertation**
 - Un temps d'**expression du public** : formulation de questions et avis
- **Biganos le 15 mai à 18h30 et Andernos-les-Bains le 17 mai à 18h30.**

Réunion publique – mardi 15 mai 2018



LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

- **5 temps d'échange** avec les habitants :
 - 29 mai à 16h à la gare de Biganos
 - 31 mai à 16h à la gare de Marcheprime
 - 4 juin à 14h à la mairie de Lège Cap-Ferret
 - 6 juin à 14h à la salle des fêtes de Mios – *Atelier à destination des personnes âgées*
 - 23 juin à 11h sur l'esplanade Dartiguelongue à Arès

Réunion publique – mardi 15 mai 2018



LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

- **2 ateliers participatifs** ouverts au grand public permettront de hiérarchiser les scénarios du PDDNB.
 - Pour chaque scénario :
 - Un temps de présentation
 - Un temps d'échange et de questions
 - Un temps de hiérarchisation
 - Un temps de débat final
- **Lanton le 30 mai à 18h30 et Audenge le 14 juin à 18h30.**
- **Un questionnaire** permettra de recueillir **l'avis des habitants** du territoire sur les **pratiques de déplacement** et sera mis à disposition du public dans les mairies du territoire ainsi que sur le site du département.

Réunion publique – mardi 15 mai 2018



LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

- Un dispositif dédié aux **publics spécifiques** :
 - Avec **les scolaires** le **22 mai** au lycée d'Andernos-les-Bains et le **24 mai** au collège d'Audenge
 - Avec **les entreprises** le **28 mai** à Audenge
 - Avec **les personnes en insertion sociale** le **5 juin** à Biganos

Réunion publique – mardi 15 mai 2018



LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

■ 2 réunions publiques de clôture

- Restitution au public de la synthèse des ateliers participatifs, des temps d'échanges et informations recueillies
- Information sur l'état d'avancement du projet et les évolutions pressenties
- Réponse aux questions et recueil des réactions et avis

■ Elles se dérouleront sur le même format :

- Présentation de **la synthèse des ateliers participatifs**
- Un temps d'**expression du public**

➤ **Audenge le 27 juin à 18h30 et Arès le 29 juin à 18h30.**

Réunion publique – mardi 15 mai 2018



LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Durant toute la période de la concertation, le public peut formuler ses avis, questions et propositions:

- **Via une rubrique participative** sur le site du Département: gironde.fr
- **Sur les registres** dans chaque mairie du territoire
- **Via un questionnaire** mis à disposition du public en version papier dans les mairies du territoire et en version numérique sur la page dédiée au projet du site gironde.fr
- **Auprès de la garante:**
 - par voie électronique: helene.sarriquet@garant-cndp.fr
 - ou postale: *Département de la Gironde – Direction des Infrastructures – à l'attention de Madame Hélène Sarriquet – Garante de la concertation pour le PDDNB – Esplanade Charles de Gaulle – 33074 Bordeaux Cedex*

Réunion publique – mardi 15 mai 2018



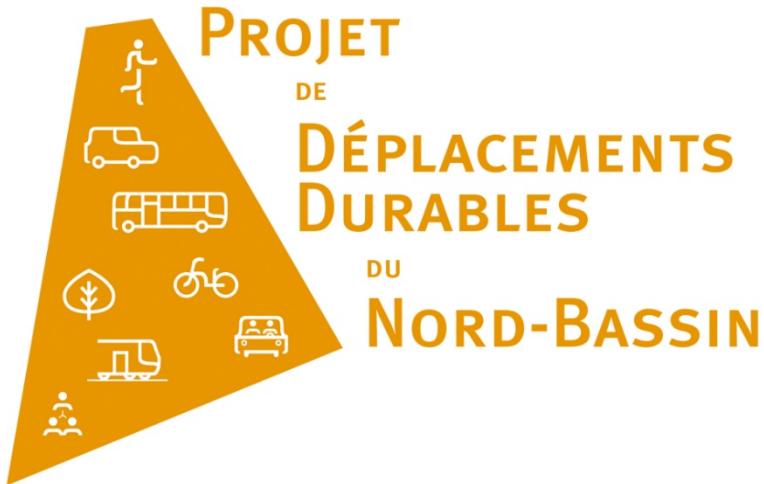
LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

■ À l'issue de la concertation :

- Dans un délai d'un mois après la fin de la concertation, la garante établira un bilan de celle-ci et résumera la façon dont elle s'est déroulée.
- Le document sera transmis à la CNDP, aux porteurs de projet puis rendu public sur le site internet dédié au projet.
- Seront publiées sur le site internet dédié au projet les mesures jugées nécessaires de mettre en place pour tenir compte des enseignements tirés de la concertation.
(Dans un délai de deux mois après la publication du bilan)

Réunion publique – mardi 15 mai 2018





PRÉSENTATION DU PROJET

Alain LEDUC, *Chef de projet*
Département de la Gironde

3 SCÉNARIOS PROPOSÉS pour faire évoluer le système des mobilités

- Élaborés en association étroite avec les collectivités partenaires :
 - La COBAN
 - La Région Nouvelle-Aquitaine
 - Les 8 communes concernées : Lège Cap-Ferret, Arès, Andernos-les-Bains, Lanton, Audenge, Biganos, Marcheprime et Mios
 - Le SYBARVAL
- Plan de la présentation :
 1. Les études de diagnostic réalisées entre 2017 et 2018
 2. La pré-concertation avec les acteurs (octobre 2017-janvier 2018)
 3. Les 2 schémas « mobilités » et « modes doux » de la COBAN
 4. Comment faire évoluer le système des mobilités ?
 5. Les 3 scénarios proposés aux débats de la concertation

Réunion publique – mardi 15 mai 2018



1. LE CONTEXTE DU PROJET : voir études ...

■ Le nord Bassin, un territoire singulier :

En termes d'attractivité :

- **Evolution population** : +12% en 5 ans (2008-2013) / Gironde + 6%, France +2,5%, Scot +9%
- **Tourisme** : population triple l'été, 44% des résidences secondaires et 55% hébergements marchands du Barval
- **La richesse de son environnement** : le bassin, la forêt, les milieux naturels, les loisirs



domaine de Céteres-et-Graveyron - © Département Gironde / Paul Robin



Sud-Ouest - Andernos



Biotope - Etudes pour Département de la Gironde

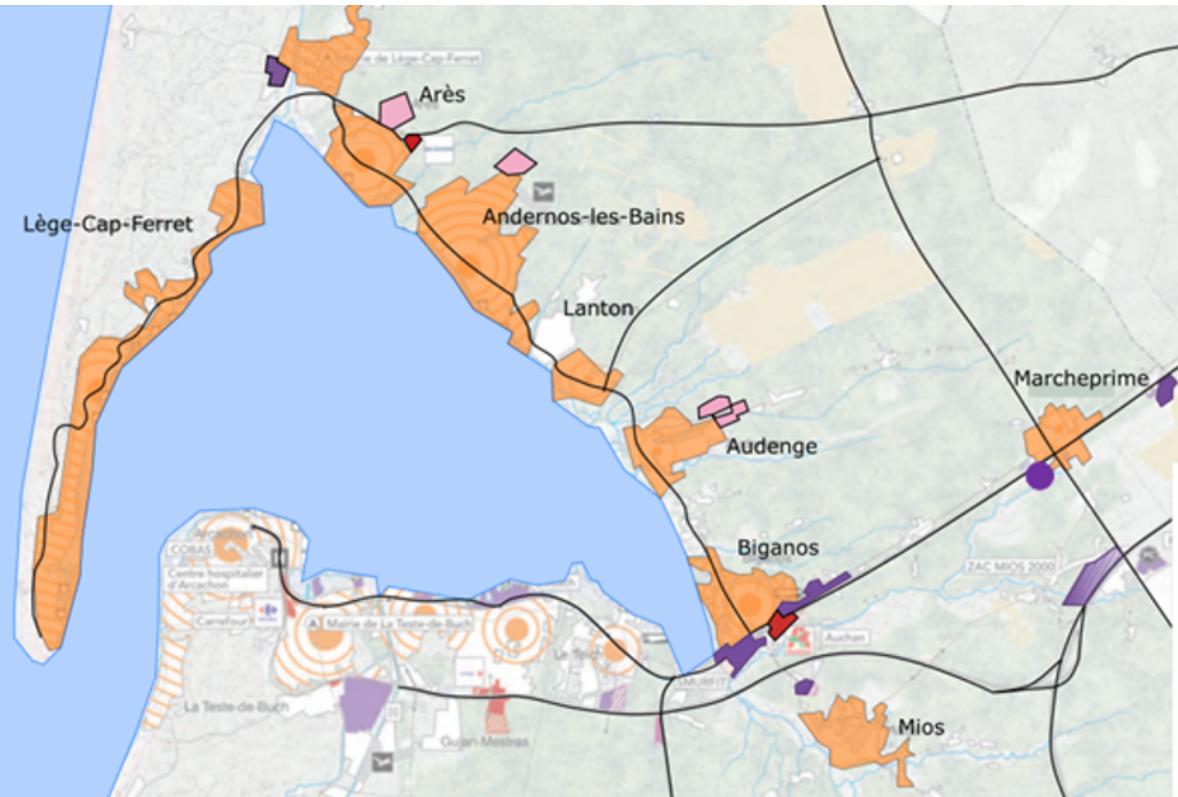
Réunion publique – mardi 15 mai 2018



1.LE CONTEXTE DU PROJET

■ Le nord Bassin, un territoire singulier :

En termes de besoins de déplacement



- Pas de ville centre mais, un territoire polarisé:
- Concentration de population et de services en de multiples endroits (centres-bourgs, hameaux, portes d'entrée multiples, etc.)
- de nombreux pôles générateurs de déplacements: centres urbains, établissements scolaires, zones d'activité, pôles de santé, etc.

Réunion publique – mardi 15 mai 2018

1.LE CONTEXTE DU PROJET

■ Le nord Bassin, un territoire singulier :

En termes de mobilité :

- **La mobilité, une problématique ancienne ...**
- **Une offre réelle** : réseau TER au sud, des lignes de bus interurbaines TransGironde (610 et 601), des pistes cyclables, un transport de proximité, des aires de co-voiturage , etc.
- **Mais pas adaptée** : interconnexions, fréquences, rapidité, sécurité
- **Une forte dépendance à la voiture** : 85% des déplacements domicile travail en voiture (Gironde = 75%, France = 70%) et une très forte motorisation 93% des ménages possèdent au moins une voiture
- **Parts modales** : transports en commun (3,1% Barval - 7,4% Gironde - 11% Métropole)
- **Une accidentologie très élevée** sur le réseau routier (347 accidents avec 60 tués en 10 ans)

2. UNE PRÉ-CONCERTATION POUR IDENTIFIER LES ENJEUX DU PROJET

(Octobre 2017 à janvier 2018)

- **106 personnes (61 acteurs) :**
 - ont participé à **9 ateliers de travail collectif** pour identifier les enjeux du projet
- Autour de **4 grandes thématiques**:
 - Développement économique et attractivité
 - Forêt et sylviculture
 - Mobilités
 - Préservation de l'environnement
- **Les principaux enjeux** à prendre en compte :
 - La préservation du **cadre de vie** de ce territoire
 - La préservation des **milieux naturels**
 - L'amélioration des **offres de déplacement alternatives** à la voiture
 - **La sécurisation des déplacements** et des interventions des secours
 - **La cohérence** du projet avec le **développement** du territoire
 - **L'accessibilité physique et géographique** des infrastructures et services

Réunion publique – mardi 15 mai 2018



2. UNE PRÉ-CONCERTATION POUR ENVISAGER DES SOLUTIONS

- **7 contributions volontaires présentées par les acteurs** (constats, pistes de solutions, projets) et consultables sur la page internet du projet
- **Pistes de solutions envisagées :**
 - 1) Amélioration des solutions de déplacement alternatives à la voiture :** transport en commun, mobilité douce, covoiturage
 - 2) Amélioration de la connexion entre les modes de transports :** pôles d'échanges, rabattement et desserte des pôles d'activités
 - 3) Optimisation du réseau routier existant :** entretien de la voirie, orientation différenciée des flux, création ou redimensionnement de voirie, secours
 - 4) Communication et sensibilisation des publics :** amélioration de la lisibilité de l'offre et de l'information, sensibilisation des touristes

Réunion publique – mardi 15 mai 2018



2. A L'ISSUE DE LA PRÉ-CONCERTATION

5 OBJECTIFS RETENUS POUR LE PROJET

- **Faire évoluer le système global des mobilités** (tous les usagers, besoins futurs, déplacements durables)
- **Améliorer l'attractivité des transports collectifs** (fréquence, rapidité, accessibilité)
- **Développer les reports d'usage de la voiture vers d'autres modes de déplacement** (intermodalité, pôles d'échanges répartis sur le territoire)
- **Faciliter et sécuriser la pratique du vélo et de la marche** (continuité du réseau, sécurité)
- **Participer au développement apaisé et sécurisé des territoires et redonner à la RD3 sa vocation de desserte locale** (intervention des secours, restreindre certains usagers)

Réunion publique – mardi 15 mai 2018



3. LES 2 SCHÉMAS DE LA COBAN

POUR AMÉLIORER LA MOBILITÉ ET LES DÉPLACEMENTS DOUX

- **Objectif de ces schémas :**
 - 1) Planifier la politique de mobilité de la COBAN
 - 2) Apporter des solutions concrètes aux habitants afin d'améliorer les conditions de déplacement pour tous les modes de transports
- **25 actions** pour répondre aux besoins actuels, mais aussi anticiper et accompagner l'évolution des pratiques de déplacements
- « **La bonne réalisation** des actions décidées par la COBAN est en grande partie **conditionnée à un délestage de la RD3** au profit des modes alternatifs à la voiture individuelle » (*Bruno LAFON, Président de la COBAN*)

Réunion publique – mardi 15 mai 2018



3.LES 2 SCHÉMAS DE LA COBAN

COMME BASE COMMUNE AUX 3 SCÉNARIOS

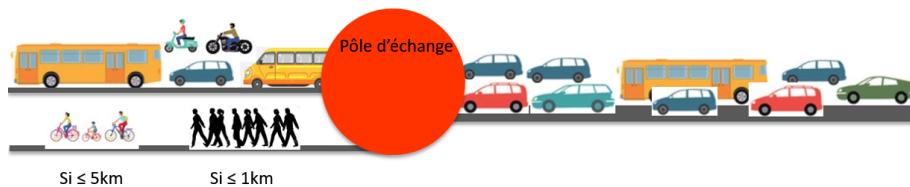
Les 3 scénarios proposés comprennent **un même socle commun d'actions issues des deux schémas de la COBAN :**

1. **Amélioration** de l'offre existante en **transports collectifs**.
2. **Renforcement des pôles d'échanges** existants.
3. Aménagements de sécurité afin d'améliorer les modes actifs.
4. **Implantation de 5 carrefours de mobilité** dans les centres urbains.
5. Incitation et accompagnement à la mise en œuvre des **plans de mobilité**.
6. Développement d'une **fonction de conseil en mobilité**.
7. Mise en œuvre d'une **gouvernance partagée** de la mobilité.

4. COMMENT FAIRE ÉVOLUER LE SYSTÈME DES MOBILITÉS ?

=> FAVORISER LE REPORT MODAL
ET AMÉLIORER L'INTERMODALITÉ

Enjeux: Réduire l'usage de la voiture au profit d'autres modes de déplacements



Réponses:

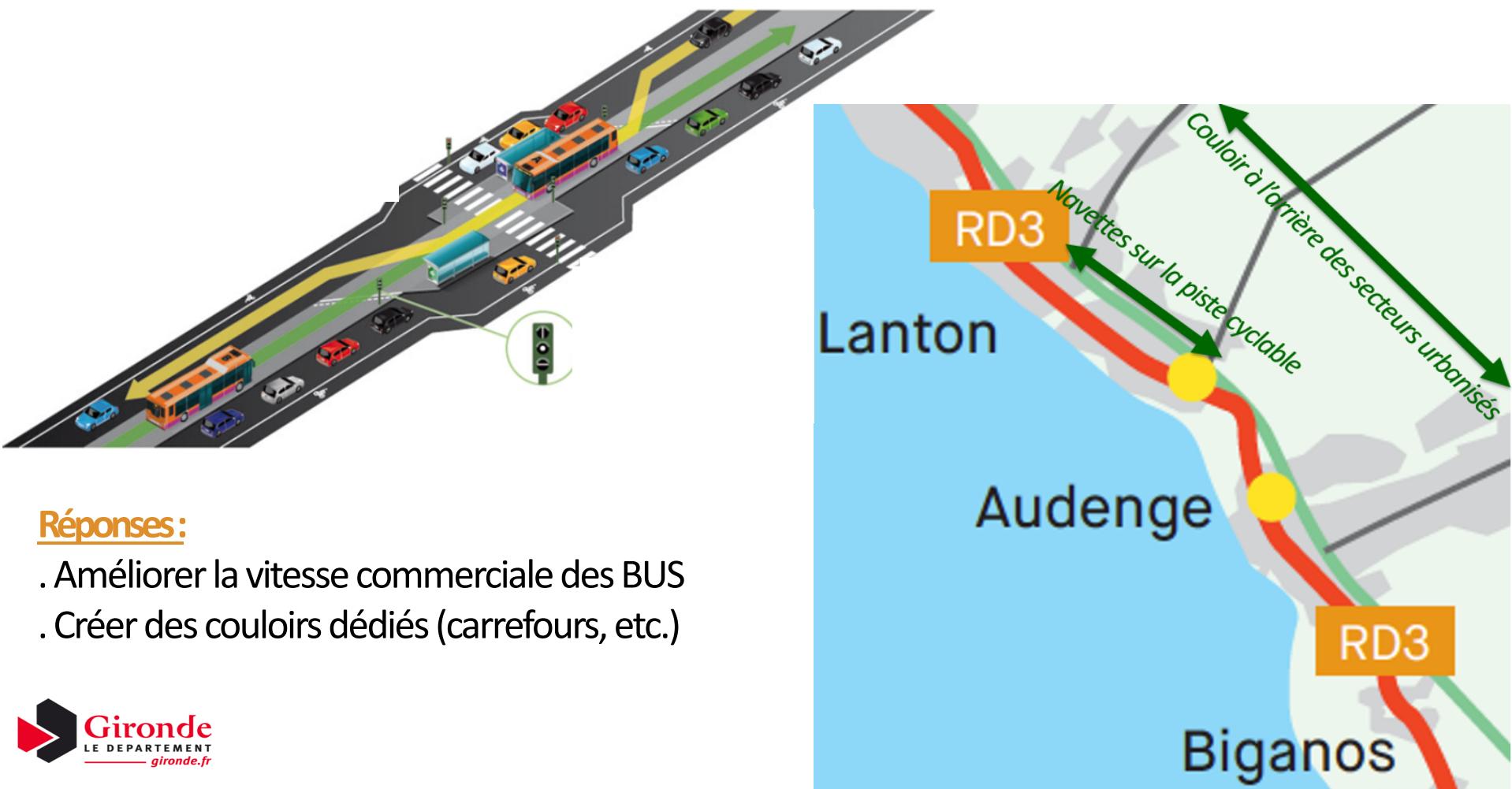
- .Créer des pôles d'échange
- .Les rapprocher des centres de vie
- .Accessibilité



4. COMMENT FAIRE ÉVOLUER LE SYSTÈME DES MOBILITÉS ?

=> AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DES BUS

Enjeux: Desserte des gares, des zones d'activité, des écoles, des pôles administratif et de santé ...



4. COMMENT FAIRE ÉVOLUER LE SYSTÈME DES MOBILITÉS ?

=> FAVORISER LA VIE LOCALE ET APAISER LA CIRCULATION SUR LA RD3

Enjeux: Favoriser la vie locale, le report modal, supprimer les conflits d'usage et améliorer la sécurité. Conforter les actions de la COBAN



Réponses:

- . Réduire le trafic
- . Interdire l'accès à certains usagers
- . Créer des zones de circulation apaisée



5. SCÉNARIO N°1

UN PROJET DE MOINDRE COÛT ET DE MOINDRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Il comprend :

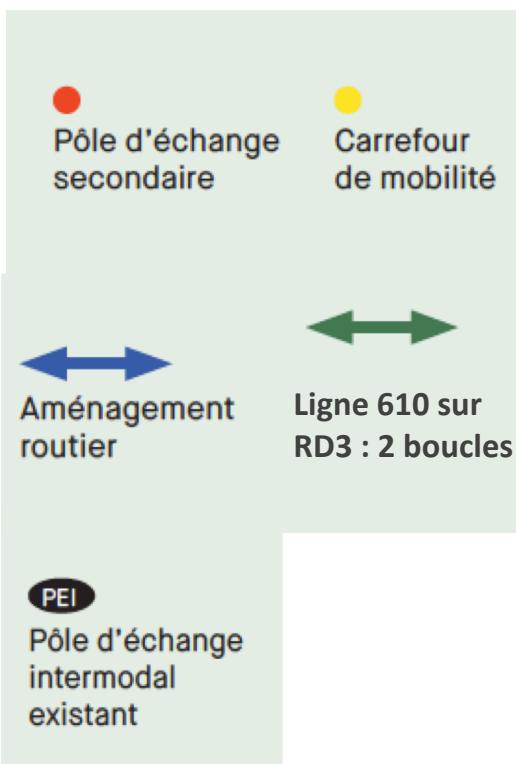
- **Socle commun d'actions issues des schémas « mobilités » et « modes doux » de la COBAN :**
 - Implantation de 5 carrefours de mobilité dans les centres urbains de Lège, Andernos, Lanton, Audenge et Mios, pour une meilleure connexion entre les modes de déplacements
 - Amélioration des transports collectifs existants (ligne Transgironde n°610, Transport à la demande)
 - Renforcement des pôles d'échanges existants de Marcheprime et Biganos
 - Etc.
- **Création de 2 bretelles de liaison routière** à Blagon (RD106/RD5) et Marcheprime (RD5/RD1250)

5. SCÉNARIO N°1



Il comprend :

- **Socle commun d'actions issues des schémas « mobilités » et « modes doux » de la COBAN :**
 - Implantation de 5 carrefours de mobilité dans les centres urbains de Lège, Andernos, Lanton, Audenge et Mios, pour une meilleure connexion entre les modes de déplacements
 - Amélioration des transports collectifs existants (ligne Transgironde n°610, Transport à la demande)
 - Renforcement des pôles d'échanges existants de Marcheprime et Biganos
 - Etc.
- **Création de 2 bretelles de liaison routière à Blagon (RD106/RD5) et Marcheprime (RD5/RD1250)**



(5) SCÉNARIOS N°2 ET N°3

PROJETS QUI AMÉLIORENT L'ATTRACTIVITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN ET QUI RECHERCHENT UN APAISEMENT DE LA RD3

Ils comprennent :

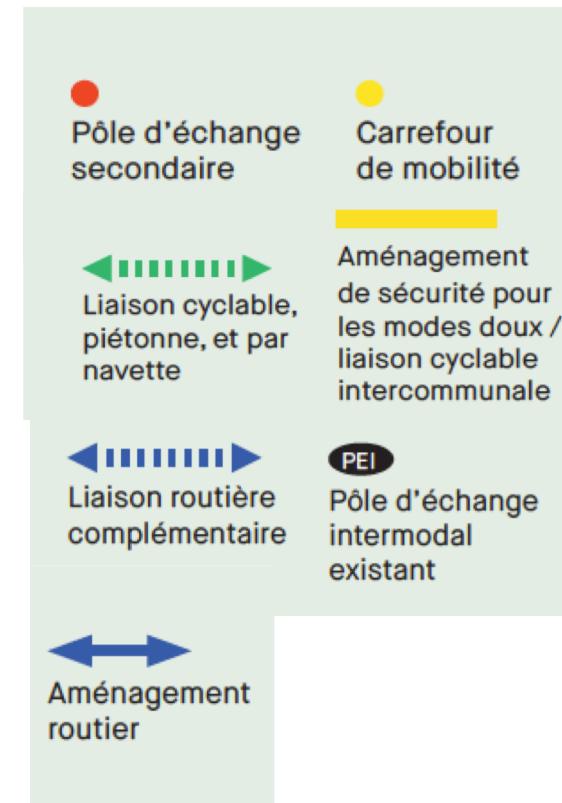
- **Socle commun d'actions**
- **Création de 5 pôles d'échanges secondaires en retrait des secteurs urbanisés**
- **Liaisons entre les centres urbains et les pôles d'échanges secondaires par navettes et pour les piétons et cyclistes**
- **Aménagements de sécurité pour les piétons et cyclistes, et développement des liaisons cyclables intercommunales**
- Poursuite de la **transformation de la RD3 en voie urbaine**
- **2 liaisons routières complémentaires possibles** : contournement de Lège au nord, et liaison avec l'échangeur n°1 de l'A660 au sud



5. SCÉNARIO N°2

Spécificités :

- Transformation des pistes forestières 209/210 en voie routière de délestage pour capter 15 à 25% du trafic de la RD3

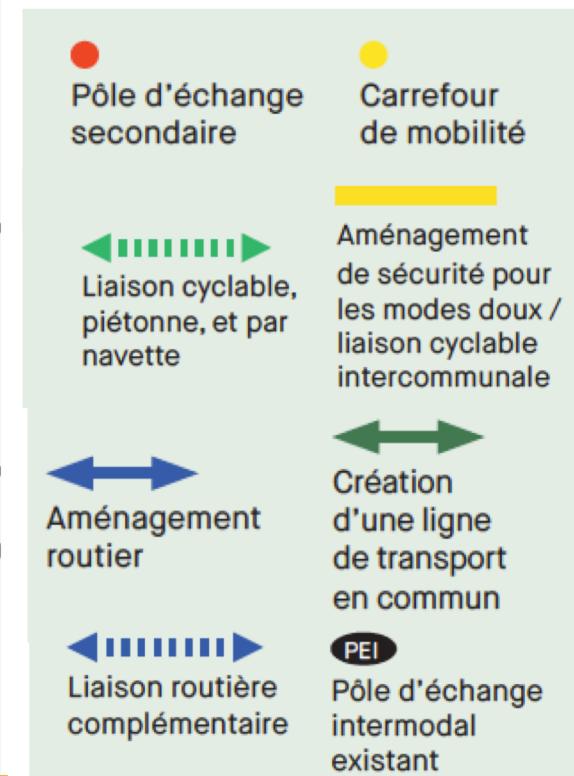


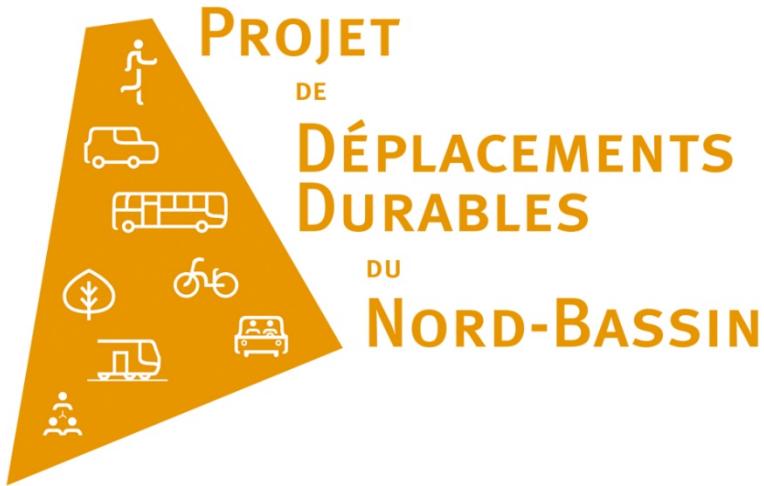
5. SCÉNARIO N°3



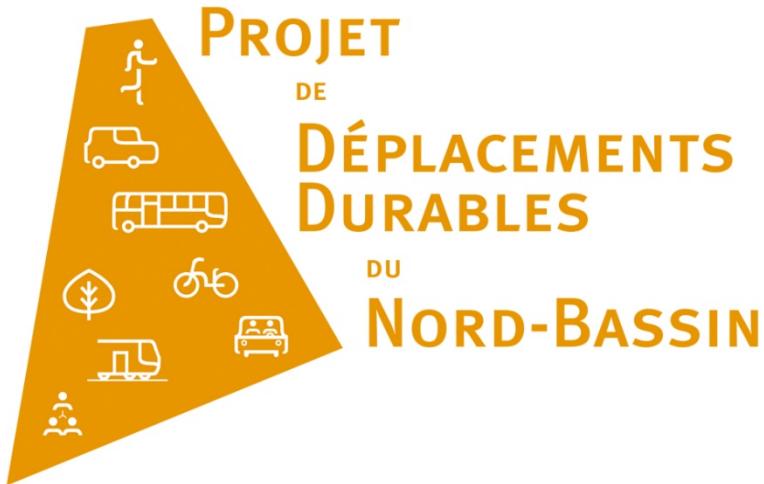
Spécificités :

- Poursuite de la transformation de la RD3 en voie urbaine avec des zones de circulations apaisées
- Crédit d'une nouvelle ligne de bus interurbaine en connexion avec le pôle intermodal de Marcheprime
- Priorisation des transports en commun aux carrefours avec évolution vers un fonctionnement partiel de type transport en commun en site propre
- Utilisation des emprises d'une ligne RTE pour la création d'une voie rétro-littorale afin de capter 25 à 35% du trafic de la RD3



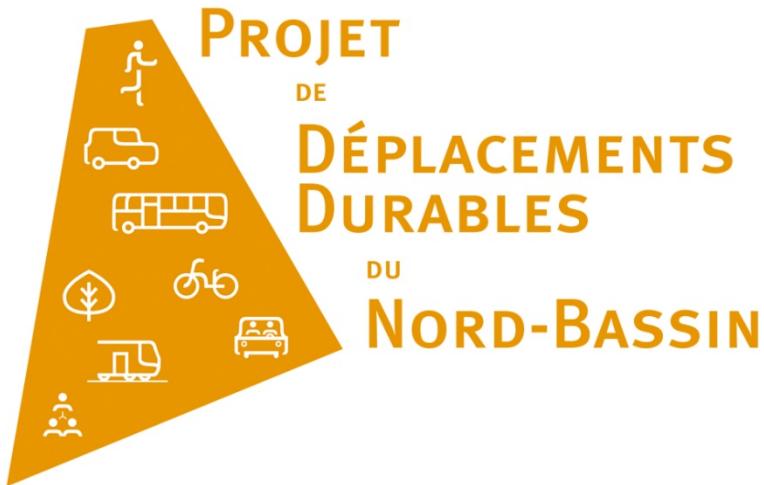


ÉCHANGES



CONCLUSION

Alain RENARD, *Vice-Président du Département*



MERCI DE VOTRE ATTENTION

